



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 30 Juin 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean-Maurice CABANNES

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora
LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

- Etait excusé :

- M. Clément SERVAT

24 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE NAVARROT : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

La collectivité a demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques de procéder à l'étude des travaux d'éclairage public lié à l'enfouissement BT Rue Navarrot.

Monsieur le Président du SDEPA a informé la commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES (GUICHE).

Il est précisé que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale / « rénovation et création d'éclairage public sécuritaire (DEPARTEMENT) 2019 » et proposé au Conseil municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessous désignés et charge le Syndicat d'Energie de l'exécution des travaux,

- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

> Montant des travaux T.T.C.	28 297,32 €
> Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	2 829,73 €
> Frais de gestion SDEPA	1 179,06 €

TOTAL **32 306,11 €**

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

> Participation du Département :	5 187,84 €
> F.C.T.V.A. :	5 106,08 €
> Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le SDEPA	20 833,13 €
> Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) :	1 179,06 €

TOTAL : **32 306,11 €**

La participation définitive de la commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.


- **ACCEPTE** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal ainsi que la récupération des certificats d'économies d'énergie par le SDEPA lorsque les travaux seront éligibles.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,


Bernard UTHURRY




AFFICHE LE 02/07/2021

